

Problématiques du choix des options – Rentrée 2022.

Ce point a fait l'objet de longs échanges à la fois en conseil pédagogique et en conseil d'administration. Il a obtenu un avis favorable de ce premier et a été validé, en conseil d'administration avec 12 voix pour et 6 abstentions.

L'ensemble des informations ci-dessous seront donc appliquées, légitimement, pour les opérations d'inscriptions / réinscriptions du mois de juin

Principes retenus : Poser les bases permettant aux familles de connaître les modalités d'affectation au sein des différents enseignements optionnels ET garantir un parcours complet, sur la scolarité collège, tout en ne dégradant pas les conditions de travail des élèves qui ne sont pas dans ces options.

Modalités retenues :

- Possibilité pour tous les élèves de cumuler deux options (en tenant compte des incompatibilités présentées ci-après). Dans l'hypothèse où le grec serait validé (demande effectuée au rectorat sans réponses pour le moment), une 3e option sera possible, sur le créneau spécifique du mardi S3 et S4, (créneau banalisé pour la mise en place d'ateliers, de projets...). La mise en place de deux heures successive n'est pas un problème, d'après les collègues de lettres classiques présentes.
- Les familles formulent des vœux avec une priorité 1, 2 (et éventuellement 3 cf point ci-dessus). En parallèle, les professeurs des équipes concernées par ces options établissent des critères permettant de hiérarchiser les candidatures (ces critères seront communiqués aux familles) et définissent, si besoin, les capacités d'accueil maximales.

Principes de l'affectation dans les options :

- Sont « traités » en priorité et par souci d'équité, les élèves **qui ne sont pas déjà engagés** dans un parcours linguistique et/ou sur une option particulière.
- Étude du vœu 1 pour toutes les options, mise en adéquation avec la liste retenue par les professeurs.
- S'il reste des places vacantes après affectation de toutes les demandes en vœux1, étude du vœu 2 selon le même principe et affectation des élèves en conséquence.
- Les élèves non retenus seront conservés pour un effet mémoire et pourront, en cas de désistement ou arrêt, intégrer un groupe.

Positionnement de ces options dans les EDT des élèves : Il est entendu que le placement de ces options s'effectuera en priorité sur les 1eres heures de la matinée M1 – M2 et les dernières de l'après-midi, S3 et S4. En effet, sur ces créneaux, les autres élèves peuvent arriver plus tard ou quitter le collège et éviter ainsi, des heures en permanence.

Arrêt d'une option :

- Il est possible, en fin de la première année du cursus dans une option, de demander son arrêt. Après ce délai, l'option DEVRA être maintenue jusqu'à la fin de la scolarité au collège.
- Pour des raisons exceptionnelles qui seront appréciées par l'équipe des professeurs et par la direction, un arrêt en cours d'année pourra être étudié. Si la demande est validée, l'élève concerné pourra être affecté dans une autre classe pour permettre, le cas échéant, l'affectation d'un élève qui était placé en liste complémentaire.

Les différents parcours possibles au collège :

		6eme	5eme	4eme	3eme
Parcours linguistique	Chinois International	8h	8,5h	8,5h	8,5h
	Bilingue continuité chinois	2	2,5	2,5	2,5
	Bilingue continuité Allemand	2	2,5	2,5	2,5
	Arabe	∅	2,5	2,5	2,5
	Espagnol	∅	2,5	2,5	2,5
	LCE Anglais	∅	2	2	2
	LCE Espagnol	∅	∅	2	2
Options	Latin	∅	1	2	2
	Section sportive Badminton	3	3	3	∅
	Chant Chorale	2	2	2	2

Les compatibilités entre les différents parcours :

La problématique de la juxtaposition de plusieurs parcours (2 au maximum) réside essentiellement dans la complexité des EDT. Pour garantir un cadre de possibilité sur l'ensemble du cursus des élèves, nous avons validé l'organisation suivante :

	Chinois Inter	BLangue Chi	BLangue All	LCE Agl	LCE Esp	Latin	Sect sport Bad	Chorale
Chinois Inter	X							
BLangue Chi		X						
BLangue All			X					
LCE Agl				X				
LCE Esp					X			
Latin						X		
Sect sport Bad							X	
Chorale								X
	Compatible							
	Non prioritaire, déjà sur parcours linguistique							
	Incompatibilité partielle, Risque de superposition des options							
	Incompatibilité							

Ce tableau mérite quelques éclaircissements :

L'intersection entre une ligne et une colonne donne une couleur (légende en dessous du tableau).

Ex :

- Le latin et l'option LCE donnent : Ces deux options sont compatibles et les familles peuvent les demander (tout en respectant les règles établies ci-dessus).
- La LCE anglais et la bi langue Allemand donnent : Ce parcours est possible, mais uniquement s'il reste des places disponibles en LCE. En effet, les élèves en bi langue sont déjà sur un parcours linguistique et de ce fait, ne sont pas prioritaires au regard d'élèves qui n'auraient aucune option en fin de 6^e.
- La section sportive et le latin donnent : : ce parcours est possible, mais n'est pas garanti sur la totalité de la scolarité. En effet, les créneaux de badminton sont prévus le mardi en S3 et S4 ainsi que le jeudi en S3. Sur ces créneaux, le latin (ou éventuellement le grec), pourront être placés.
- La LCE espagnol et la bilangue ALL donnent : Ce couple n'est pas possible, car un élève qui est en LCE espagnol est nécessairement en Espagnol LV2 (et pas en Allemand LV2).
- A noter que les élèves de la section internationale chinois ne peuvent pas prendre d'options. En effet, l'ajout des 8h (ou 8.5h) de chinois par semaine ne permet aucune marge de manœuvre dans les EDT déjà très chargés.

Les poursuites de la scolarité après la 3e :

Les parcours linguistiques, ainsi que les options peuvent (dans le respect des mesures liées à l'affectation et à la sectorisation) être prolongés à l'entrée en seconde.

Pour votre information, vous trouverez, ci-dessous, une liste des possibles (non exhaustive) qui doit pouvoir vous permettre une réflexion plus globale sur le parcours de vos enfants sur le cycle secondaire.

- Section internationale Chinois à Leconte de Lisle (poursuite naturelle pour les élèves en section, mais également pour d'autres, sur recrutement avec tests oraux et écrits)
- Section internationale britannique (Lyc Nord), dérogatoire, sur recrutement avec tests oraux et écrits
- Orientale chinois à Leconte (non dérogatoire)
- Abibac* à Leconte (dérogatoire) - Européenne All à Leconte (non dérogatoire)
- Bachibac* à Brassens, dérogatoire
- Option latin possible à Leconte, Bellepierre et Brassens, non dérogatoires...

**Abibac : Obtention d'un bac français et d'un bac allemand*

**Bachibac : Obtention d'un bac français et d'un bac espagnol*

Pour information, un certain nombre de nos élèves de 3^e sont engagés dans la procédure de recrutement sur ces formations.